



Rawdon, 27 mars 2024

Objet : APPEL DE CANDIDATURE 2024 – Accompagnement pour la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans un lac près de chez vous !

Monsieur, Madame,

Notre organisme, l'OBV CARA, travaille maintenant depuis 2018 à la lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes en collaboration avec la MRC de Matawinie. En mai 2020, le Conseil des maires adoptait un *Plan de lutte contre le myriophylle à épis* afin de proposer une démarche structurée et concertée à ses acteurs municipaux.

Depuis, notre équipe a accompagné plus de 40 associations de lac dans leurs actions de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes. Grâce à l'implication financière et technique de la MRC de Matawinie, nous reconduisons ce volet à l'été 2024. Ainsi, nous offrons l'opportunité à 10 nouvelles* associations de lac d'être accompagnées par notre équipe pour la mise en application du *Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes*. L'objectif de cette activité est de former les membres des associations retenues et les rendre autonomes dans leur prise en charge et l'application dudit protocole.

Afin de sélectionner les 10 associations qui bénéficieront de ce soutien gratuit, nous vous invitons à remplir et retourner le formulaire ci-joint à l'adresse courriel suivante :

myriophylle@cara.qc.ca avant le 15 mai 2024.

En déposant votre candidature, assurez-vous d'avoir de la disponibilité au cours des mois de juillet ou d'août, en semaine. L'activité nécessitera la présence des membres de l'association et autres riverains de la Matawinie ainsi que les embarcations nécessaires pour transporter les bénévoles et les membres de notre équipe (2 à 3).

Les associations sélectionnées bénéficieront du support technique de notre équipe pour l'identification des plantes aquatiques et l'exploration des herbiers aquatiques du lac sélectionné. Cet atelier vous permettra notamment de vous familiariser avec les différentes espèces de plantes aquatiques et les techniques d'inventaire et de suivi.

*Les associations ayant déjà reçu un accompagnement (entre 2020 et 2023) ne sont pas admissibles au présent appel de candidature.



La sélection des lacs sera effectuée selon plusieurs critères, dont :

- La présence confirmée ou soupçonnée d'une plante aquatique exotique envahissante
- La vulnérabilité de votre lac à l'introduction et/ou la propagation d'une plante aquatique exotique envahissante
- L'implication et la disponibilité de vos membres
- La situation géographique de votre lac afin de s'assurer d'une répartition équitable sur le territoire de la MRC de Matawinie.

Sachez que les données recueillies lors de l'atelier seront publiques et publiées dans le rapport final des 10 lacs. Les associations n'ayant pas été sélectionnées dans cet appel de candidature seront invitées à participer à un atelier sur le territoire de leur municipalité ou le plus près de chez eux. L'ensemble des riverains de la MRC de Matawinie pourront prendre part à ces ateliers.

N'hésitez pas à nous joindre pour toute précision ou question. Veuillez privilégier les communications par courriel au myriophylle@cara.qc.ca.

Enfin, nous vous invitons à rester à l'affût de nos actions, notamment en adhérant à notre groupe Facebook : [Les Plantes aquatiques de Lanaudière](#) et en consultant la [Zone PAEE](#).

Merci de votre implication pour la santé de nos plans d'eau lanaudois ! Nous avons bien hâte de recevoir vos candidatures.

Au plaisir !

Karine Loranger

Directrice adjointe, OBV CARA